



Sous la présidence de Messieurs Gérard DELPY et Marc POUGNET, Vice-Présidents de Saint-Flour Communauté, la commission intercommunale Politique éducative et sociale s'est déroulée en salle des conférences du Village d'entreprises, le jeudi 11 février 2021. Les membres titulaires de la commission Politique éducative et sociale étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 25 janvier, l'ordre du jour concernait :

- Fonctionnement de la commission ;
- Présentation des actions de Saint-Flour Communauté en faveur de « la petite enfance, enfance, jeunesse et aînés » ;
- Définition des orientations stratégiques ;
- Questions diverses.

Fonctionnement de la commission

Mme Céline DECONQUAND est désignée secrétaire de séance.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).

Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu (ANNEXE 2)

Quelques précisions sont apportées et/ou proposées aux membres de la Commission qui valident les principes suivants :

- L'envoi par mèl des convocations suffit. Cela sera ainsi opéré pour la Commission n°2,
- En cas d'empêchement, si un membre suppléant a été désigné par la conférence territoriale, il est proposé que le membre titulaire fasse le lien avec son suppléant, mentionné au recto de la convocation. Si besoin, les agents référents de la Commission communiqueront les coordonnées des personnes concernées.
- Pour des questions pratiques, il est acté que seul le Président de séance signera le compte-rendu, avec au préalable validation par ses soins et ceux du Secrétaire de séance.

M. Gérard DELPY présente le rôle et le fonctionnement de la commission. Il attire l'attention des membres de la Commission sur le positionnement intercommunal à adopter au sein de ses Commissions, même si chacun est élu de sa commune, pour faire émerger des propositions dans l'intérêt communautaire.

Présentation des actions de Saint-Flour Communauté en faveur de la mobilité et du transport scolaire

Précisions soulevées ou apportées :

➤ **Concernant les compétences**, est précisée la ligne de partage de la compétence petite enfance dont l'intérêt communautaire est reconnu pour le service de Relais Petite Enfance (RPE) et les microcrèches. La crèche à Saint-Flour est de compétence communale. Il est rappelé qu'une priorité est donnée aux familles sanfloraines, avec une ouverture aux familles hors Saint-Flour pour laquelle Saint-Flour Communauté participe financièrement.

- **Concernant la petite enfance**, les principaux points suivants sont échangés et précisés :
 - l'intérêt du service de RPE pour les assistant(e)s maternel(le)s leur permettant « de sortir » de leur lieu de travail qui est leur domicile et d'échanger avec d'autres professionnelles de la petite enfance ;
 - la tension de l'offre observée en matière des modes de garde du très jeune enfant, que ce soit en individuel ou en collectif,
 - l'enjeu de réfléchir et de travailler à cette tension de l'offre, en prenant appui sur l'étude en cours,
 - la nécessité de valoriser et de promouvoir le métier d'assistant(e)s maternel(le)s.

- **Concernant le Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ)**, les principaux points suivants sont échangés et précisés :
 - Les projets menés par les jeunes leur ont permis de découvrir comment monter un projet, de l'idée à sa réalisation, en passant par sa faisabilité technique, financière...
 - pour les boîtes à livres qui devraient être installées au printemps prochain, 25 communes ont manifesté leur intérêt, une charte d'utilisation sera affichée pour appeler au civisme des usagers et les jeunes sont en train de travailler pour que des livres soient d'ores et déjà proposés à la lecture, dès l'équipement posé,
 - pour le renouvellement de mandat en fin d'année, il s'agira de revoir en Commission si la même forme d'élections, via les collèges est conservée.

- **Concernant le Pass Activ'Jeunes**, le renouvellement du dispositif et ses éventuels ajustements seront prochainement proposés aux membres du bureau exécutif et du conseil communautaire. Les principaux points suivants sont échangés et précisés :
 - Au-delà du bénéfice financier pour les jeunes, objectif 1^{er} de ce chèque, il s'agit aussi de valoriser, à travers les différents chèques, l'offre communautaire dans sa diversité (ex. pour la culture : les médiathèques, les musées..) et donner à voir ce qui existe.
 - le cadre initial pour les prestations proposées par des privés était qu'ils accordent soit une remise, soit une offre gratuite.

L'attention est attirée sur les éléments suivants :

- Au regard du contexte de crise sanitaire, le chèque de l'édition 2020/2021 n'a pas pu être utilisé à sa juste mesure par les familles en raison de la fermeture d'un certain nombre d'équipements ou des aléas de reprises d'activités (ex. la sous-utilisation du chèque licence sportive ou culture),
- des privés ne sont pas certains de reconduire leur offre.

Après échanges, les membres s'accordent sur les propositions suivantes :

- la prolongation du chèque 2020/2021 jusqu'au 31 décembre 2021, pour le volet Saint Flour Communauté, adoptée à 8 voix POUR,
- pour l'édition 2021/2022 :
 - ✓ Le maintien du cadre existant pour les prestations proposées par les privés, étant précisé que 2 souhaitent se retirer,
 - ✓ Les ajustements suivants pour le volet Saint-Flour Communauté, à savoir la suppression du chèque location de vélo à assistance électrique qui n'est pas adapté à la principale tranche d'âge d'utilisateurs, et en compensation, l'ajout d'un chèque piscine et d'un chèque cinéma. Ces propositions doivent désormais être financièrement appréciées pour connaître leur impact budgétaire (notamment pour le centre aquatique, qui bénéficie d'un budget annexe).

Définition des orientations stratégiques

Il est précisé que le Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est dans sa phase de finalisation, avant concertation pour avis des conseils municipaux.

Aussi, ce PADD comporte 2 ambitions, avec des objectifs qui sont ceux du territoire. Ils doivent être partagés et arrêtés. C'est pourquoi ils sont présentés, chacun dans leurs domaines, au sein des Commissions.

Au titre du projet de territoire et de sa déclinaison notamment à travers un futur projet social, sont mises en exergue :

- l'importance de travailler ensemble une politique sociale, dans un souci d'équité de services aux habitants,
- la difficulté d'aborder ces orientations stratégiques en même temps que la prise de connaissance des services communautaires,

- la nécessité d'amender ces orientations stratégiques en faisant apparaître comme leviers en matière d'attractivité, les services petite enfance et enfance-jeunesse, de mentionner aussi le service de portage de repas au titre de l'offre de services en faveur des aînés, et de valoriser également les partenariats, qu'ils soient avec le tissu associatif ou d'une manière générale, entre partenaires de l'action sociale en faveur d'une politique sociale et familiale.

SYNTHESE : Cette Commission n°1 a permis une connaissance partagée par les membres de la Commission d'une partie des services ou de dispositifs en faveur de la petite enfance et enfance, jeunesse. Compte tenu des échéances, des propositions tendant à redéfinir le dispositif du Pass Activ'Jeunes ont été formulées pour l'édition 2020/2021 et la nouvelle édition 2021/2022. Concernant la présentation des orientations stratégiques contenues dans le PADD, les membres de la commission ont sollicité du temps pour s'approprier les sujets. Des amendements seront examinés lors de la prochaine commission.

Questions diverses

La prochaine séance de la commission Politique éducative et sociale se tiendra le jeudi 25 février 2021, à 9h30. Les membres de la Commission expriment leur difficulté à se rendre disponibles en journée, en tant qu'actifs. Ils souhaiteraient vivement que la commission se déroule en fin de journée ou en soirée.

A Saint-Flour, le 16 février 2021,

Le Vice-Président

Gérard DELPY

A blue ink signature of Gérard Delpy is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMISSION POLITIQUE EDUCATIVE ET SOCIALE' around the perimeter and 'SAINT-FLOUR' in the center.

Liste des annexes :

Annexe 1 : Feuille de présence

Annexe 2 : Document de présentation diffusé lors de la commission